



MAIRIE DE SAINT DIDIER DES BOIS

PROCES VERBAL DE SEANCE

Date de convocation : 07/04/2023

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mille vingt-trois , le treize avril à dix-neuf heures se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Michel Morisse, 1^{er} adjoint du Maire.

Etaient présents :

M MORISSE Michel, adjoint

Mme DIOP Céline, M LEMAIRE Olivier, adjoints

Mmes BOURDON Marie-Hélène, BOULANGER Monique, LEMOINE-LOPEZ Alexandra, SCHMIDT Stéphanie,

Mm GERBON Marc, LEMONIER Hugues

Étaient absents :

Mmes DUTKIEWICZ Laurence, QUEVILLY Emilie, LAMBOUX Marie-Hélène

MM GOY Jacky, LEMOINE Yohann, CHEVALLIER Thierry

Procuration :

Mme LAMBOUX Marie-Hélène à Mme SCHMIDT Stéphanie

M GOY Jacky à M MORISSE Michel

Secrétaire de séance : Diop Céline

Rapporteur : MORISSE Michel, adjoint

Adoption du procès-verbal du 28 mars 2023 à l'unanimité.

N°20_2023 : Finances - Budget primitif 2023 - Correctif

Considérant que la délibération D013 portant sur la mise en place du Budget Primitif M14 2023, présente des problèmes de lignes d'écriture devant être modifiées,

Monsieur Morisse Michel, adjoint au Maire propose de procéder à une nouvelle présentation et à un nouveau vote du Budget Primitif M14 2023.

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité des votants :

APPROUVE le budget général M14 de la commune de Saint Didier des Bois tel qu'il est présenté et qui s'équilibre comme suit :

Section Fonctionnement : **845 863.69 €**

Section Investissement : **289 181.69 €.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h30.

Pour extrait conforme,
Michel MORISSE, 1^{er} adjoint

Le secrétaire,
Céline Diop